condaire d'un fleuve, et l'on a soin de choisir celui dont l'axe forme avec le lit principal un angle presque droit ou très-ouvert. Il existe à Paris une *estacade* pour protéger la batellerie contre les dégâts occasionnés par les glaces que la Seine charrie pendant l'hiver. C'est une forêt de bois dont Paris rougit aujourd'hui, tant pour sa mauvaise exécution que pour le peu de services qu'elle rend. Construite à une époque déjà reculée, elle aurait besoin d'être refaite complètement pour recevoir le caractère et les dispositions qui lui conviennent; on dirait, à voir cette masse noire, une fortification flottante construite à l'épreuve du boulet. Il faut certainement que ces digues présentent une résistance suffisante pour ne pas être démolies par les grandes eaux, les débâcles et autres chocs ; mais, entre une masse informe et une construction régulièrement établie, il y a une très-grande marge. On exécute aujourd'hui des brise-lames et des brise-glaces en fer et en tôle, d'une légèreté sans pareille : tels sont ceux qu'on a établis depuis quelques années en amont et en aval du pont bâti sur la Néva à Saint-Pétersbourg.

Les *estacades* des ports de mer doivent principalement résister à la poussée des terres; elles consistent en de grands pieux de rive et en pieux de retenue, reliés avec les précédents par des moises et des contre-fiches formant un triangle rigide et indéformable. Ces pieux de rive ont une certaine inclinaison vers les terres, et retiennent une série de planches horizontales qui empêchent toute espèce d'éboulement. Ce système paraît d'abord économique, mais les dépenses d'entretien, qui sont bientôt inévitables, le rendent en réalité fort coûteux.

Le génie militaire emploie aussi les *estacades* comme moyen de défense. On les établit en amont d'un pont, pour le garantir contre les corps flottants, les brûlots et les machines infernales envoyés par l'ennemi. Les *estacades* arrêtent les engins de destruction que les postes d'observation, établis pour veiller à la sûreté du pont, auraient laissé passer, faute d'attention.

Ces *estacades* sont de trois sortes : fixes, volantes ou mixtes. On les établit suivant une direction oblique au courant. L'angle le plus favorable que puisse faire cette direction avec le courant est de 20 à 25 degrés; des expériences multipliées sur le Rhin l'ont suffisamment prouvé. Cet angle est indépendant de la vitesse du courant.

ESTACHE s. f. (è-sta-che — v. l'étym. d'ESTACADE). Attache, lien. ‖ Pieu; palissade. ‖ Poutre, solive. ‖ Colonne : *Jésus-Christ lié à l'*ESTACHE *est souvent mentionné dans les inventaires.* (P. de Laborde.)

ESTAÇO (Achille), également connu sous le nom latin de **Statius**, écrivain portugais, né à Vidigueira en 1524, mort à Rome en 1581. Il était de race noble et fut, dans sa jeunesse, alcaïde-môr dans les Indes. Revenu de bonne heure en Portugal, il y fit ses humanités contre le gré de son père, qui voulait en faire un guerrier, apprit l'hébreu et vint ensuite à Paris, où il publia un livre intitulé : *Silvæ aliquot una cum duobus hymnis Callimachi eodem carminis genere reditis* (1549, in-4°). De Paris, Estaço passa à Louvain, puis à Rome, où il jouit bientôt d'un grand crédit à la cour pontificale et devint successivement secrétaire des lettres latines des papes Pie IV, Pie V et Grégoire XIII. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons divers commentaires sur des auteurs latins; *Illustrium virorum ut exstant in Urbe expressi vultus* (Rome, 1569, in-fol.), suite de portraits gravés d'après l'antique, dont il a écrit la préface et l'épître dédicatoire; *Observationes difficilium aliquot locorum* (Louvain, 1552); *Monomachia navis Lusitaniæ* (Rome, 1574); *De electione, profectione et coronatione Poloniæ regis* (Rome, 1574); *Orationes nonnullorum Græciæ patrum* (Rome, 1578), trad. du grec; *In Arati phænomena et prognostica* (Florence, 1568); diverses éditions d'ouvrages, etc. Estaço avait refusé le titre de garde général des archives de Portugal que lui avait offert le roi don Sébastien.

ESTAÇO DA SYLVEIRA (Simon), homme de guerre portugais, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il prit part, comme capitaine, à la conquête du Maranham et, afin d'appeler les Portugais à la colonisation de ce pays, il publia l'avis suivant, devenu fort rare : *Relaçâo summaria das cousas do Maranham dirigida aos pobres deste reino* (Lisbonne, 1624, in-fol.).

ESTADAL s. m. (è-sta-dal). Métrol. Mesure de longueur usitée en Espagne et équivalant à $3^m,34$.

ESTADO s. m. (è-sta-do). Métrol. Mesure de longueur usitée en Espagne et équivalant à $1^m,69593$.

ESTADOU s. m. (è-sta-dou). Techn. Double scie qui sert à faire les dents des peignes.

ESTAFETTE s. f. (è-sta-fè-te — ital. *stafetta*, au propre petit étrier, et par ext. courrier, de *staffa*, étrier, mot que Vossius rapporte à *stapes*, qu'il dérive *a statione pedum*, os des pieds. Mais le mot *stapes* est évidemment un mot nouveau. L'italien *staffa* se rapporte sans doute en réalité au germanique : ancien haut allemand *staph*, *stapho*, pas; allemand *staffel*, marche, gradin, probablement de la racine sanscrite *stabh* ou *stambh*, appuyer, affermir, d'où le grec *steibô*, *stephô*, lithuanien *stabdan*, russe *stawlin*, *stupain*, latin *stibo*). Courrier qui porte son message d'une poste à l'autre, pour le remettre à un autre courrier : *Faire prévenir quelqu'un par* ESTAFETTE.

Estafette (L'). Plusieurs journaux ont été publiés sous ce titre. Le plus digne d'être mentionné est l'*Estafette, journal des journaux*, qui parut de 1833 à 1858. C'était une feuille qui reproduisait les principaux articles des journaux politiques français et étrangers, offrant ainsi quotidiennement un tableau intéressant du mouvement de la presse de toutes les opinions. Ce journal, toutefois, n'était pas un pur écho; au fond, il était libéral, et il devint républicain modéré après la révolution de Février. Son mode de publicité le sauva de la suppression au 2 décembre; mais telle était la servitude de la presse sous ce régime, qu'un journal composé presque entièrement de citations devint suspect de malveillance, par le choix même de ses reproductions. Après avoir subi plusieurs avertissements, il fut enfin supprimé. Il fut suppléé et continué par le *Messager*.

Estafette d'Urgande ou **Annonce du Cid Asam-Houzad Benengeli sur le désensorcellement de don Quichotte** (L'), étude critique du chef-d'œuvre de Cervantes, par don Nicolas Diaz de Benjumea (Londres, 1861, in-12). Benengeli est le prétendu auteur arabe auquel Cervantes disait avoir emprunté le héros de son œuvre immortelle. Sous ce titre allégorique, un ingénieux et paradoxal écrivain a publié ce petit ouvrage de critique, qui a soulevé dans toute l'Europe littéraire, et surtout en Espagne, de vives protestations. Loin de prendre, comme tout le monde, le *Don Quichotte* pour un roman satirique, une spirituelle moquerie dirigée contre les romans de chevalerie, M. Benjumea le considère comme la plus complète apologie de la littérature chevaleresque. M. Benjumea n'est pas le premier qui ait soulevé cette question. Un critique distingué des commencements de ce siècle, Salva, disait que si Cervantes avait tué les livres de chevalerie, c'était moins en les rendant ridicules qu'en les surpassant, n'ayant fait lui-même qu'ajouter un livre de chevalerie à ceux dont il avait l'air de se moquer. Montesquieu a émis l'opinion contraire en disant : « Le meilleur des livres de l'Espagne est celui qui se moque de tous les autres, » et c'est aujourd'hui l'avis unanime des critiques.

M. Benjumea, poursuivant sa thèse, veut que le *Don Quichotte* soit une sorte de biographie déguisée, transformée, de Cervantes en personne, et une longue satire contre le plus acharné de ses ennemis, le licencié Blanco de Paz, qui, après avoir traversé tous ses desseins durant son esclavage à Alger, fut encore, après son retour en Espagne, la cause de tous ses malheurs. Non content d'avoir écarté du glorieux mutilé de Lépante la faveur à laquelle il avait droit par son génie et par son infortune, Blanco de Paz aurait été le mystérieux Aragonais qui écrivit, sous le pseudonyme de Avellaneda, cette continuation de *Don Quichotte* qui abusa un moment l'Espagne, mais à laquelle, après tout, l'Europe doit sans doute la véritable. Cette assertion, bien que présentée avec beaucoup d'art, nous semble peu probable. En effet, il s'accrédite de plus en plus que le prétendu Avellaneda n'a jamais été Blanco de Paz, ni Matéo Aleman, ni l'un des Argensola. On penche plutôt à croire aujourd'hui que ce fut le dominicain Fray Luis Alliaga, dont M. Scribe a fait le héros très-invraisemblable d'un roman fort amusant. M. Benjumea trouve encore une confirmation de sa thèse principale, à savoir que Cervantes a mis partout en jeu dans ses œuvres sa propre personnalité, en examinant toutes les autres productions, bien moins connues, du grand écrivain, drames, poëmes et nouvelles. Grâce à son érudition, à sa patience de chercheur, il est, en effet, arrivé à faire de curieuses trouvailles et d'ingénieux rapprochements qui viennent à l'appui de son opinion. En résumé, ce livre est consacré à la recherche de la signification symbolique de l'œuvre de Cervantes, du but mystérieux qu'il poursuivait peut-être, de l'idée philosophique ou métaphysique qui se dérobe derrière le nom de Dulcinée; le *Don Quichotte* apparaît au critique espagnol comme la lutte gigantesque de l'esprit nouveau contre le passé, de la civilisation moderne contre les antiques ténèbres, éternelle lutte d'Ormuzd et d'Ahriman, de Typhon et d'Osiris. Une fois lancé dans cette voie dangereuse, M. Benjumea, malgré sa science et son talent, ne voit partout, dans le récit courant, dans les épisodes, dans les conversations, dans les combats, dans les amours, dans les caractères du roman qu'une vaste machine allégorique. S'il faut le prendre ainsi, le *Don Quichotte* avait, en effet, besoin d'un scoliaste et de plusieurs livres de commentaires. On lira avec intérêt une très-fine appréciation du livre de M. Benjumea et de la réplique de M. Tubino : *el Quijote y la Estafeta de Urganda* (Séville, 1862, 2e édit.), dans les *Etudes littéraires sur l'Espagne contemporaine* de M. Antoine de Latour (Paris, 1864, 1 vol. in-12).

ESTAFFE s. f. (è-sta-fe — de l'allem. *staff*, coup de bâton). Coup violent. ‖ Mot usité dans les départements de l'Ouest.

ESTAFIER s. m. (è-sta-fié — ital. *staffiere*, formé de *staffa*, qui signifie *étrier*. L'*estafier* est ainsi désigné comme un valet qui tient l'étrier. D'*estafier* on avait jadis tiré *estafe*, qui signifiait un coup donné par un *estafier*, et aussi un droit payé à un *estafier;* c'est peut-être de là que le mot *estafier* a pris le sens de souteneur de filles. Dans les vieux auteurs, le diable est parfois désigné sous le nom d'*estafier de Saint-Martin*). Domestique armé et portant manteau, au service du pape, d'un cardinal, d'un grand seigneur italien ou espagnol : *Le duc paraissait dans un carrosse de la dernière magnificence, avec doña Isabelle de Sandoval, sa belle-fille, ayant quatre* ESTAFIERS *à chaque portière.* (Le Sage.) ‖ Laquais de grande taille; espèce de bravo que son maître entretient pour les occasions où il veut se servir de la force brutale :

> Maint *estafier* accourt; on vous happe notre homme,
> On vous l'échine, on vous l'assomme.
> LA FONTAINE.

‖ Ce sens vieillit.

— Souteneur de mauvais lieux.

— **Encycl.** Le mot *estafier* nous a été légué, ainsi que le personnage qu'il désigne, par nos voisins d'au delà les Alpes. Les *estafiers* étaient primitivement, en Italie, des laquais à pied chargés de porter le manteau ou les armes du maître et de lui présenter l'étrier. A l'époque des guerres civiles, les nobles de ce malheureux pays, sans cesse en danger d'être assassinés, armaient autour d'eux leurs valets, soit lorsqu'ils allaient à la campagne, soit pour de simples promenades de nuit dans les villes. Les *staffieri* portaient généralement des armes cachées; c'étaient des domestiques d'épée, et leur charge était, à tout prendre, honorable.

Mais les seigneurs italiens les employèrent bientôt à attaquer clandestinement leurs ennemis et à les assassiner. Le *staffiero* devint alors une sorte de *bravo* domestique, louant ses services au plus offrant, et se les faisant payer plus ou moins cher suivant sa réputation de force ou d'adresse. Les chefs d'armée, les seigneurs, les châtelains, les gouverneurs de forteresse avaient des *estafiers* dont ils se servaient pour remettre leurs missives (c'étaient alors des estafettes), porter leurs cartels ou assassiner leurs ennemis. Leur emploi demi-militaire demandait quelquefois beaucoup d'intelligence et toujours de l'audace. Un homme résolu, désireux d'arriver vite dans le métier des armes, se proposait à un capitaine d'avenir pour être son *estafier*. Si le capitaine parvenait à quelque chose, l'*estafier* participait à sa bonne fortune. On lui donnait un grade, des appointements suivant les services qu'il avait rendus. Il y a eu des *estafiers* célèbres; un, entre autres, a rendu son nom historique : le fameux Médicis était *estafier*. Brantôme dit à son sujet : « Le marquis de Marignan (Médicis) avait été *estafier* du chastelan de Muns (Musso), et son maistre l'envoya vers le duc de Milan, Sforce, pour porter quelques lettres. » Il faut lire, dans les historiens de cette époque, comment l'*estafier* Médicis égorgea un Visconti par ordre de son général, comment il s'empara, par surprise, de Musso, château de son maître, comment il s'en intitula gouverneur, passa au service de l'empereur comme général et devint marquis de Marignan. Son frère fut pape sous le nom de Pie IV, et lui-même, en sa qualité de général, attaqua et battit Strozzi à la bataille de Marciano, en 1554. C'était arriver vite et loin pour un *estafier*.

L'habitude d'employer des *estafiers* passa les Alpes et se répandit jusqu'en Angleterre et en Ecosse. Mais le mot *estafier* prit, suivant les pays, des significations différentes. L'*estafier* français ne fut guère employé que dans les villes par la bourgeoisie, pour servir d'escorte aux marchands craintifs qui s'attardaient dans des rues obscures, infestées de voleurs. On donnait volontiers à ces *estafiers* le nom de spadassins; c'est celui que leur donne Brantôme dans le passage où il parle de « la grande despense qu'il faut faire pour entretenir ces espadassins, et leur donner de bons pastes (repas); ils se louaient comme vallets et serviteurs de bouticques. » L'habitude des *estafiers* se maintint en France pendant le cours du XVIe et du XVIIe siècle. En Angleterre, à la même époque, un marchand de la cité n'eût pas osé transporter des marchandises de quelque prix sans être escorté par des *estafiers*. Les *estafiers* étaient loués par jour, à la course, ou quelquefois ils étaient à poste fixe, attachés à la personne du marchand. Ceux d'Ecosse portaient un petit bouclier comme témoignage de leur profession.

En tous pays, les *estafiers* sans emploi se faisaient souteneurs de filles, devenaient leurs champions et exigeaient de ces malheureuses une partie de leurs bénéfices. L'argent ainsi perçu s'appelait *estafe*, et ce mot s'est conservé jusqu'au commencement de ce siècle. D'après Duane (1810), l'estafe a été un argent de contribution, une quote-part. De là ces expressions : *Donner, recevoir son estafe*. Il paraît que les *estafiers* subsistent encore en Italie, à la cour de Rome, mais on n'en voit plus qu'à l'enterrement des papes. Leur service est réglé sur celui des corps privilégiés. Les cardinaux ont aussi des *estafiers;* ce sont des laquais en livrée, en manteau et de haute stature. Le mot *estafier* doit à son histoire d'être pris en mauvaise part. Il est devenu en français presque synonyme du matamore du théâtre espagnol et du fier-à-bras des tréteaux français. Dans les campagnes, on appelle *estafier* tout homme de mauvaise mine qui, en même temps, a l'air bravache.

ESTAFILADE s. f. (è-sta-fi-la-de — de l'italien *staffilata*, coup d'étrivières. Le sens de *coupure*, attaché actuellement à ce mot, découle de cette première acception; *couper* lui-même ne signifie, dans le principe, que frapper. *Staffilata* est un dérivé de *staffile*, étrivières, proprement courroie qui soutient les étriers, de *staffa*, étrier. V. ESTAFETTE). Grande coupure, grande entaille sur quelque endroit du corps : *Recevoir une* ESTAFILADE *sur le nez. Se faire une* ESTAFILADE *en se rasant.*

> Sais-tu pourquoi, cher camarade,
> Le beau sexe n'est point barbu?
> Babillard comme il est, jamais on n'aurait pu
> Le raser sans *estafilade*.
> ***

— Fig. Grave atteinte : *Alberoni menaçait la maison Albani d'une* ESTAFILADE *que le roi d'Espagne pourrait aisément lui donner.* (St-Sim.) *Vous avez fait des* ESTAFILADES *à des gens qui ne vous attaquaient pas.* (Volt.)

ESTAFILADER v. a. ou tr. (è-sta-fi-la-dé — rad. *estafilade*). Faire, donner une estafilade sur : *On lui a drôlement* ESTAFILADÉ *le visage.*

ESTAGEL, bourg et commune de France (Pyrénées-Orientales), cant. de La Tour-de-France, arrond. et à 23 kilom. N.-O. de Perpignan, sur la rive droite de l'Agly, en face de l'embouchure de la Verdouble. Pop. aggl. 2,495 hab. — pop. tot. 2,513 hab. Excellent vin de dessert. La statue d'Arago, modelée par Oliva, s'élève vis-à-vis de la maison où naquit le célèbre astronome. Aux environs se trouvent deux menhirs, ainsi que l'ermitage de Notre-Dame-des-Peines et la chapelle de Saint-Vincent, but de pèlerinage, et la grotte de las Encantadas.

ESTAGENTERIE s. f. (è-sta-jan-te-rî — rad. *estage*). Econ. rur. Hutte isolée qui, dans le département de la Haute-Garonne, sert de demeure à une famille cultivant à mi-fruits, à la bêche, un héritage trop modique pour permettre l'emploi d'un attelage.

ESTAGNON s. m. (è-sta-gnon; *gn* mll.). Comm. Vase de cuivre ou de laiton étamé, dans lequel on exporte du Midi les huiles comestibles, les essences et les eaux distillées du pays, notamment celle de fleurs d'oranger : *Un capitaine avait reçu un* ESTAGNON *indiqué contenir de l'essence; il le rendit contenant de l'eau de mer.* (Merlin.)

— **Encycl.** Comm. Les *estagnons* sont des vases de forme cylindrique, dans lesquels on conserve et on transporte les eaux distillées aromatiques, et notamment l'eau de fleurs d'oranger. Ils présentent au commerce des avantages non douteux, à cause de leur solidité, de leur légèreté et de la facilité de leur transport. Ils sont étamés à l'intérieur, et les soudures en doivent être faites à l'étain fin. Le prix élevé de l'étain, ainsi que les demandes considérables d'*estagnons*, portèrent rapidement les fabricants à les étamer et à les souder avec un alliage d'étain et de plomb, d'un prix beaucoup moins élevé que l'étain pur; mais de nombreux accidents ne tardèrent pas à donner l'éveil. L'autorité, dans plusieurs pays, dut prendre des mesures rigoureuses à cet égard. A diverses reprises des empoisonnements furent, tant en France qu'en Belgique et en Hollande, causés par de l'eau distillée de fleurs d'oranger qui avait séjourné dans des *estagnons* étamés à l'alliage plombifère; cette eau, en vieillissant, se charge en effet de petites quantités d'acide acétique qui dissout le plomb très-rapidement. Les chances d'empoisonnement par le plomb augmentaient encore lorsque, après un usage prolongé, les *estagnons* détériorés et percés étaient ressoudés plusieurs fois, la quantité du métal toxique qui se trouve à l'intérieur étant alors très-grande. Dans un *estagnon* saisi chez un épicier de la rue Saint-Honoré, à Paris, on a compté jusqu'à dix soudures de ce genre.

Pour éviter ces graves inconvénients, on a cherché à remplacer les *estagnons* de cuivre. Le verre est trop fragile, le bois exige des précautions spéciales, le zinc, qu'on a conseillé à tort, peut lui-même donner lieu à des accidents, le fer-blanc rend les eaux ferrugineuses et leur communique une saveur désagréable; en un mot, des essais très-nombreux ayant été infructueux, on en revint aux *estagnons* étamés; mais, sur la proposition du conseil de salubrité, il fut interdit de faire entrer dans leur fabrication autre chose que de l'étain pur. Cette défense ne suffit pas : de nouveaux accidents vinrent en démontrer l'inefficacité, et le ministre de l'agriculture et du commerce, après avoir consulté l'Académie de médecine et l'Ecole de pharmacie, conseilla dans une circulaire l'emploi de vases en fer battu, étamé à l'étain fin. De plus, les municipalités et le préfet de police, par des arrêtés ou ordonnances, cherchèrent à réglementer la fabrication des *estagnons*, de manière à éviter tout accident; la dernière de ces ordonnances, émanée de la préfecture de police, est datée du 28 février 1853; elle est actuellement en vigueur. Elle interdit l'usage des *estagnons* autres que ceux qui sont étamés à l'étain fin et prohibe spécialement ceux de plomb, de zinc et de fer galvanisé; elle défend d'employer des *estagnons* ayant déjà servi, et ordonne que tous soient marqués d'une estampille indiquant le nom et l'adresse du fabricant, l'année et le mois de l'étamage, et garantissant en outre l'étamage à l'étain fin, sans aucun alliage.

ESTAGUE s. f. (è-sta-ghe). Mar. Ancienne orthographe du mot ITAGUE.

ESTAIL s. m. (è-stall; *ll* mll.). Mar. Vieux mot syn. d'ÉTAI : *Voyez la roideur des* ESTAILS, *des estagues et des escoutes.* (Rabelais.)

ESTAIN s. m. (è-stain). Mar. Nom donné au premier couple dévoyé de l'arrière d'un navire : *L'*ESTAIN, *symétrique des deux bords, est formé par deux fortes courbes allant du fourcat à la barre d'hourdy; il est enfléché deux fois; ses faces antérieures et postérieures sont verticales, mais obliques aux arêtes de la quille, et sa face postérieure reçoit à plat les extrémités de toutes les barres.* (Aubry.)

ESTAING, bourg de France (Aveyron), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. N.-O. d'Espalion, sur la rive droite du Lot, au pied du mont Viadème; pop. aggl. 1,002 hab. — pop. tot. 1,642 hab. Fabriques de toiles, de grosses draperies et d'étoffes de laine. Commerce de pois verts. Château gothique, sur un rocher dont la base est baignée par le Lot. D'abord baronnie, Estaing fut ensuite érigé en comté; il a donné son nom à une famille illustre, dont on peut suivre les traces depuis le XIe siècle, et qui a produit un grand nombre d'officiers distingués. La filiation directe de la maison s'est éteinte en 1500. La ligne collatérale, devenue aînée, a pour auteur Guillaume d'Estaing, fils puîné de Jean, vicomte d'Estaing, qui vivait encore au commencement du XVe siècle. Ce Guillaume d'Estaing se distingua dans les guerres contre les Anglais et rendit de grands services à Charles VII, alors qu'il était encore dauphin. Il fut fait dans la suite sénéchal et gouverneur du Rouergue, et chargé d'une mission diplomatique en Castille. Gabriel d'Estaing, arrière-petit-fils du précédent, recueillit la succession de la branche aînée, lors de son extinction, et fut père de François, vicomte d'Estaing, baron de Murol, qui eut pour fils et successeur Jean, vicomte d'Estaing, baron d'Autun, de Murol, de Landorre, ardent ligueur jusqu'au moment de l'abjuration de Henri IV. Ce Jean d'Estaing, marié à une La Rochefoucauld, laissa, entre autres enfants, François, qui a continué la filiation, Jacques d'Estaing, auteur de la branche des marquis de Saillans, Joachim et Louis, successivement évêques de Clermont. François, comte d'Estaing, servit avec distinction dans les premières années du règne de Louis XIV, et fut l'aïeul d'un autre François, comte d'Estaing, lieutenant général, qui, tout jeune, se signala à Fleurus en 1690, et prit une part glorieuse à tous les faits d'armes qui marquèrent la fin du règne de Louis XIV. Charles-François-Marie, marquis d'Estaing, fils du précédent, gouverneur de Châlons et de Douai, fut père de l'amiral d'Estaing, qui s'est fait remarquer dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique et qui a joué un rôle dans notre première Révolution. Nous allons donner la biographie des principaux membres de cette famille.

ESTAING (Dieudonné D'), homme de guerre, né dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Il sauva la vie à Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines (1214), et fut autorisé par ce roi à placer dans son écu les armes de France, avec une clef d'or pour brisure. — François D'ESTAING, savant prélat, né en 1462, mort en 1529 en odeur de sainteté, était évêque de Rodez. Il bâtit à ses frais la tour de la cathédrale de cette ville, et obtint du pape l'institution de la fête de l'Ange gardien. — Joachim, comte D'ESTAING, écrivit une généalogie de sa famille, ce qui lui valut cette question un peu rude de Boileau :

> Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
> Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,
> Et que l'un des Capets, pour honorer son nom,
> Ait de trois fleurs de lis doté son écusson :
> Que sert ce vain amas d'une inutile gloire,
> Si de tant de héros célèbres dans l'histoire
> Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers
> Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers?

D'Estaing ne répondit pas à cette question indiscrète; mais un de ses descendants sembla se piquer du dédain de Boileau, et voulut *offrir aux yeux de l'univers* autre chose *que de vieux parchemins épargnés par les vers.* On va lire son histoire.

ESTAING (Charles-Hector, comte D'), amiral français, né au château de Ravel, en Auvergne, en 1729, mort à Paris le 28 avril 1794. Le jeune d'Estaing débuta dans la carrière des armes comme colonel d'un régiment d'infanterie, et devint bientôt après brigadier des armées du roi. Il s'embarqua en cette qualité sur l'escadre du comte d'Aché, avec le corps de troupes de l'infortuné comte de Lally-Tollendal, nommé commandant général de tous les établissements français dans l'Inde. En débarquant (avril 1758), le comte de Lally chargea d'Estaing d'aller investir Gondelour avec 2 bataillons du régiment de Lorraine et 300 cipayes. Six jours après, cette ville était au pouvoir des Français. Il participa ensuite à la prise du fort Saint-David, nommé le *Berg-op-Zoom* de l'Inde, qui se rendit à discrétion le 2 juin suivant, après dix-sept jours de tranchée ouverte. Mais ces premiers et brillants succès ne devaient pas se continuer bien longtemps.

Les Anglais, balayés en trente-huit jours seulement de tout le sud de la côte de Coromandel, tremblèrent pour leur capitale, et, évacuant toutes leurs places du Nord, réunirent leurs garnisons dans Madras. Sur ces entrefaites, l'escadre anglaise ayant appareillé pour aller hiverner à Bombay, Lally dirigea son armée en cinq colonnes sur les quatre places fortes qui couvraient la nababie d'Arcote et sur la capitale; le comte d'Estaing commandait une des colonnes. Deux de ces places fortes sont emportées d'assaut, deux autres capitulent, et Lally entre en vainqueur dans Arcote. Quelques jours après, il assembla ses officiers en conseil pour délibérer s'il fallait aller mettre le siége devant Madras, malgré le manque d'hommes et d'argent où l'on se trouvait alors. « Il vaut mieux périr d'un coup de fusil sur les glacis de Madras que de faim sur ceux de Pondichéry! » s'écria d'Estaing; et l'attaque de Madras fut résolue. Lally prêta 144,000 livres, avec lesquelles on put mettre en mouvement 3,000 soldats blancs et 5,000 noirs. Après avoir pris en chemin quatre places, Lally arriva devant Madras et força la ville noire le 14 décembre 1758. De 90,000 habitants qui, la veille, remplissaient cette grande cité, il n'y restait que 2,000 Arméniens; mais elle regorgeait de richesses. Pendant que Lally allait reconnaître avec ses officiers le fort Saint-Georges, la moitié de ses soldats se débande et va piller Madras, pêle-mêle avec 6,000 habitants de Pondichéry. Le gouverneur anglais, qui aperçoit ce désordre du haut du fort où il s'était réfugié, fait sortir l'élite de sa garnison. Le régiment de Lorraine prend les Anglais pour le régiment de Lally, les laisse approcher dans la partie droite de la ville et n'est détrompé qu'en recevant leur feu. Le comte d'Estaing court à sa brigade; mais, en s'y rendant, il tombe dans un poste anglais, est blessé, renversé de cheval et fait prisonnier. Lally, à la suite de cet échec, dut se retirer précipitamment. Peu après, d'Estaing recouvra la liberté. Il passa alors à l'île de France, et s'embarqua sur un bâtiment de la Compagnie des Indes armé en guerre, accompagné d'une petite frégate. Avec ces faibles ressources, il arrive à Mascate, où il enlève un gros navire anglais dont il se renforce, pénètre dans le golfe Persique, fait prisonnières les garnisons des forts de Gombron et de Bender-Abassi, oblige, avec une poignée de gens déterminés, 8,000 Persans, qui venaient au secours des Anglais, à se retirer, détruit Gombron de fond en comble et met à la voile pour Sumatra. Avec un élan merveilleux, il attaque les positions de l'ennemi dans cette grande île, enlève, avec quelques soldats seulement, le fort Marlborough, défendu par 500 Anglais, force, l'épée à la main, les retranchements de Tapanoupoly et fait main basse sur les Comptoirs fortifiés de Saloma, de Manna, de Cahors, de Groës, d'Ypou-Pali, de Caytone, de Sablat, de Bautaar et de La Haye. Malheureusement, comme d'Estaing revenait en France et était sur le point d'atteindre le port de Lorient, il tomba au milieu des croisières anglaises et fut fait prisonnier une seconde fois. Envoyé à Plymouth, on le traita avec la plus grande dureté, sous le prétexte, injuste suivant la plupart des auteurs, qu'il avait violé sa parole après sa première sortie de prison.

D'Estaing recouvra enfin sa liberté, après quelques années de la plus dure captivité, qui lui mirent au cœur une haine implacable contre les Anglais. A son retour en France, il fut nommé lieutenant général des armées navales (1763). Malgré la valeur et le mérite extraordinaires déployés par d'Estaing dans les Indes, cette élévation subite d'un *intrus* (c'est ainsi qu'on désignait alors ceux qui ne provenaient pas des gardes) froissa bien des intérêts et lui attira quantité d'ennemis dans le *grand corps*, extrêmement jaloux de ses droits et de ses prérogatives. De son côté, d'Estaing, ne cachant pas sa préférence pour les officiers *bleus* ou de fortune, ne fit qu'augmenter la haine des officiers *rouges* placés sous ses ordres. En 1767, il fut nommé vice-amiral et chevalier des Ordres. Quand la guerre recommença, sous le règne suivant, en 1778, le comte d'Estaing, vice-amiral des mers d'Asie et d'Amérique (sans pour cela cesser de figurer dans les cadres des généraux de l'armée de terre), fut chargé d'aller avec une escadre en Amérique, reconnaître et assurer au nom de la France l'indépendance des Etats-Unis. D'Estaing mit son pavillon sur le *Languedoc*, de 90 canons, et appareilla de Toulon le 13 avril 1778 avec son escadre, composée de 12 vaisseaux et de 4 frégates. Les vents contraires ne lui permirent d'arriver à l'embouchure de la Delaware que le 8 juillet suivant, ce qui sauva le corps d'armée anglais qui occupait Philadelphie et l'escadre de l'amiral Howe, qui mouillait dans la Delaware. D'Estaing, après avoir déposé à Philadelphie Gérard de Rayneval, le premier représentant de la France auprès des Etats-Unis, se mit à la poursuite de l'escadre anglaise, qui s'était réfugiée dans la baie de Sandy-Hook; mais les deux principaux vaisseaux français, le *Languedoc* et le *Tonnant*, tirant trop d'eau pour pouvoir franchir les passes, d'Estaing leva l'ancre le 22 juillet et alla se présenter devant l'île de Rhode (Rhode-Island), dans la baie de Narragansett, pendant que La Fayette et les généraux américains débarquaient dans cette île, voisine du continent, et l'attaquaient du côté de Providence. D'Estaing enleva avec un élan et une énergie admirables les passes qui conduisaient à New-Port, chef-lieu de l'île (8 août). Les Anglais, effrayés, mirent eux-mêmes le feu à 5 frégates, à 2 corvettes et à plusieurs magasins pour les empêcher de tomber au pouvoir des assaillants. Poursuivant son succès, d'Estaing allait débarquer ses troupes le 10, lorsqu'on signala tout à coup l'arrivée de l'escadre de l'amiral Howe, grossie d'une partie de celle de l'amiral Byron. Aussitôt le vice-amiral force de nouveau les passes de New-Port et se porte à la rencontre des Anglais. Mais, au moment où les deux escadres allaient se trouver en présence, un effroyable coup de vent vint les assaillir et les dispersa dans la nuit du 11 au 12. Cet ouragan dura quarante heures. Le *Languedoc*, complétement démâté, privé de son gouvernail, ras comme un ponton, fut rencontré dans cet état et attaqué par un vaisseau anglais de 54 canons, le *Renown*, que l'ouragan avait épargné. Malgré l'état désespéré de son vaisseau, d'Estaing ne s'en défendit pas moins avec une énergie et une vigueur telle qu'il contraignit le *Renown* à l'abandonner. Le *Languedoc* se répara en mer le mieux qu'il put, et, ralliant successivement tous les vaisseaux de l'escadre, il alla reprendre son mouillage devant New-Port, le 13 au soir. Les ennemis, d'ailleurs, n'étaient guère en meilleur état que l'escadre française. Peu après, d'Estaing alla mouiller à Boston, pour y réparer ses vaisseaux. Après son départ, La Fayette et le général américain Sullivan durent renoncer pour cette année à la conquête de Rhode-Island et se retirèrent.

Le 4 novembre 1778, d'Estaing, voyant ses vaisseaux suffisamment réparés, remit à la voile et se dirigea sur les Antilles. Il arriva le 6 décembre à la Martinique, amenant à sa suite trois bâtiments ennemis qu'il avait capturés. Ayant appris alors que les Anglais venaient de s'emparer de l'île Sainte-Lucie, il appareilla immédiatement pour aller la reconquérir; mais il trouva l'amiral Barrington embossé dans l'anse du Grand-Cul-de-Sac, sous la protection d'une batterie élevée sur la pointe d'un morne, et il ne put parvenir à l'en déloger. Une attaque par terre ne lui réussit pas davantage. Après cet échec, d'Estaing dut retourner à la Martinique. Il fut plus heureux le 16 juin suivant contre l'île Saint-Vincent, qu'une division de son escadre, commandée par le chevalier du Rumain, lieutenant de vaisseau, enleva aux Anglais, et surtout contre l'île, beaucoup plus importante, de la Grenade, où il débarqua dans les premiers jours de juillet avec 3,000 hommes. La ville de la Grenade, située sur un morne escarpé, était défendue par 1,000 soldats d'élite et une nombreuse milice, sous les ordres du général anglais lord Macartney. D'Estaing, divisant ses troupes en trois colonnes, monte l'épée à la main à l'assaut, entre l'un des premiers dans les retranchements et se porte avec rapidité au sommet du morne, dont il s'empare. Il y trouve 4 pièces de 24, les tourne sur la ville et force lord Macartney de se rendre à discrétion avec 700 hommes de troupes; 3 drapeaux, 102 pièces de canon, 16 mortiers, ainsi que 30 bâtiments marchands, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. D'Estaing s'était peu ménagé en cette circonstance et avait reçu une blessure. Le lendemain de sa victoire, on signala l'armée navale anglaise de l'amiral Byron, qui venait, mais trop tard, au secours de la Grenade, à la tête de 21 vaisseaux. Aussitôt d'Estaing appareille pour aller offrir le combat à Byron; l'escadre française se composait de 25 vaisseaux. Le combat s'engagea avec vivacité et dura tout le jour. Vers le soir, l'escadre anglaise, toute désemparée, battit en retraite et alla se réfugier au port de l'île Saint-Christophe, où d'Estaing la poursuivit sans pouvoir la décider à un nouveau combat.

Après cette brillante victoire, d'Estaing fit voile pour la Géorgie, dont la capitale, Savannah, était tombée, en 1778, au pouvoir des Anglais. Il arriva dans les derniers jours d'août devant Savannah, débarqua ses troupes dans la nuit du 11 au 12 septembre, et, le 16, somma le général anglais Prevots, qui commandait dans la place, de se rendre. Celui-ci demanda vingt-quatre heures de délai; puis, ayant reçu dans l'intervalle un renfort de 1,000 hommes qu'il attendait, il changea de langage et déclara qu'il était prêt à se défendre. Furieux de s'être laissé tromper, l'impétueux d'Estaing se met à la tête de ses grenadiers et les conduit à l'attaque de la ville. Accueilli par un feu terrible, il redouble d'énergie et de fureur; mais enfin, blessé à la jambe et au bras, et voyant ses hommes plier, il se résigna à la retraite, qui s'opéra en bon ordre. Peu de temps après, laissant la plus grande partie de son escadre aux ordres des généraux de Grasse, de Vaudreuil et de Lamotte-Piquet, il opéra son retour en Europe par Saint-Domingue avec 12 vaisseaux et quelques frégates. Il arriva à Brest dans les premiers jours de l'année 1780. D'Estaing fut accueilli en triomphateur par les villes maritimes et par le roi; mais ses ennemis de la cour le chansonnèrent et parvinrent à le tenir éloigné des grands commandements.

Las de demeurer oisif, d'Estaing sollicita et obtint, en 1783, le commandement des flottes combinées de France et d'Espagne, et se rendit à Cadix; mais la paix étant survenue, d'Estaing dut ramener la flotte en France. Il fut ensuite chargé de convoyer une flotte marchande aux Antilles.

La Révolution ayant éclaté sur ces entrefaites, d'Estaing fut envoyé à l'Assemblée des notables, en 1787, puis nommé commandant de la milice nationale de Versailles. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, tout en essayant de diriger et de contenir le mouvement, c'est-à-dire d'empêcher d'un côté le roi d'émigrer, de l'autre les révolutionnaires de se porter aux derniers excès; rôle honorable, mais dans lequel il devait finir par succomber. D'Estaing écrivit à ce moment à la reine Marie-Antoinette plusieurs lettres confidentielles dictées par le dévouement qu'il portait à cette infortunée princesse, mais dont les brouillons, égarés et tombés entre des mains étrangères, devaient servir à le perdre plus tard. Après les journées des 5 et 6 octobre à Versailles, il vint à Paris où il s'enrôla comme simple grenadier dans la garde nationale. Il fut peu après élu général de la garde nationale de Brest, puis de la garde nationale de Tours. Il assista à la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, comme député, à la tête du corps de la marine, en habit de garde national, portant au-dessus de la plaque de l'ordre du Saint-Esprit une autre plaque où se lisaient ces mots : « Vétéran des gardes nationales de Brest et de Tours. » Le 23 juin 1791, il écrivit à l'Assemblée nationale une lettre où il l'assurait de son dévouement. Il fut nommé amiral par cette Assemblée l'année suivante, ce qui ne devait pas l'empêcher d'être arrêté bientôt comme suspect et jeté dans la prison de Sainte-Pélagie. Lors du procès de la reine, on tira d'Estaing de sa prison pour le faire comparaître comme témoin. Loin de charger Marie-Antoinette, comme on n'a pas craint de l'en accuser, il déclara que s'il avait personnellement à se plaindre de cette princesse, il ne connaissait rien qui pût lui être reproché par des juges.

Peu de temps après, l'amiral d'Estaing comparut pour son propre compte devant le redoutable tribunal révolutionnaire. Il fut condamné à mort. « Quand vous aurez fait tomber ma tête, dit-il à ses juges, envoyez-la aux Anglais, ils vous la payeront cher. » D'Estaing monta sur l'échafaud le 28 avril 1794; il avait alors soixante-cinq ans. Le rôle de d'Estaing dans la Révolution a été diversement jugé : cela devait être; car, ainsi que nous l'avons dit, d'Estaing aimait la Révolution et ses principes, mais il aimait aussi le roi et la reine, et il aurait voulu les sauver; aussi fut-il renié à la fois par les amis de l'un et de l'autre parti. L'amiral d'Estaing, ce vaillant et impétueux marin, a pu, pendant ses rares moments de loisir, se livrer à ses goûts littéraires. On a de lui un petit poëme, le *Rêve* (1775); une tragédie de circonstance, les *Thermopyles* (1791), et un ouvrage sur les colonies. Le nom de d'*Estaing* est aujourd'hui porté par un aviso à hélice de seconde classe.

ESTAING, lac de France (Basses-Pyrénées), dans la vallée d'Aspe, au fond d'un vaste cirque semé de rochers. ‖ Autre lac de France (Hautes-Pyrénées), sur le versant S. du pic du Midi d'Arrens, à 1,264 mètres d'altit. Le Gave de Bun le traverse.

ESTAIRES, bourg et commune de France (Nord), cant. de Merville, arrond. et à 21 kilom. S.-E. d'Hazebrouck, sur la Lys et la Meteren-Beque; pop. aggl. 3,077 hab. — pop. tot. 1,120 hab. Collége communal; caisse d'épargne; préparation et filage du lin; fabrication de linge de table, toiles; brasseries, tanneries, clouteries. On ne connaît pas l'origine de ce bourg, qui est très-ancien. Son pont est le *Minariacum* de l'itinéraire d'Antonin. Des antiquités romaines y ont été découvertes à diverses reprises.

ESTALIE s. f. (è-sta-lî). Pêche. Pieux fichés dans le lit d'une rivière pour y attacher des filets.

ESTAMBRAYE s. f. (è-stan-brè). Anc. mar. Ancien nom de la braie du mât, toile que l'on met autour du pied des mâts pour les préserver du contact de l'eau. ‖ Détourné de son acception première, ce mot est devenu ESTAMBRAI.

ESTAME s. f. (è-sta-me — du lat. *stamen*, fil de la quenouille, chaîne à tisser, en grec *stêmon*, de *staô*, *stênai*, lat. *stare*, être debout, ce qui montre qu'autrefois le tissage s'opérait verticalement et non comme plus tard horizontalement. Le sanscrit n'a pas de terme qui se rapporte à ce procédé, mais on y trouve *sthavi*, tisserand, de *sthâ*, ce qui indique encore que l'ouvrier travaillait debout. Le grec *istos*, de *istêmi*, désignait soit le métier, soit la chaîne, soit la pièce d'étoffe en œuvre. De là *istourgos*, *istoponos*, tisserand, *istôn*, atelier à tisser, *istion*, tissu, etc.). Comm.

Laine tricotée à l'aiguille; laine longue peignée : *Une camisole en* ESTAME. ‖ Fil de laine avec lequel on fabrique cette étoffe. ‖ Dans certains pays, Laine de première qualité. ‖ Serge.

ESTAMET s. m. (è-sta-mè — dimin. d'*estame*). Comm. Petite étoffe de laine, de qualité généralement inférieure, qui se fabriquait anciennement à Châlons-sur-Marne et aux environs. ‖ On dit aussi ESTAMETTE, s. f.

ESTAMIENTO s. m. (è-sta-mi-ain-to — mot espagn. qui signif. *ordre, état, classe*). Hist. Ancien mode de convocation des cortès d'Espagne : *Ferdinand VII convoqua les cortès par* ESTAMIENTO. (Complém. de l'Acad.)

ESTAMINE s. f. (è-sta-mi-ne). Ancienne forme du mot ÉTAMINE. ‖ Vêtement de dessous, chemise. ‖ Ecaille. ‖ Vieux mot.

ESTAMINET s. m. (è-sta-mi-nè. — L'origine de ce mot n'est pas certaine. On peut le faire dériver d'*étamine* pour *estamine*, sorte d'étoffe, en supposant que la salle était ainsi nommée dans l'origine parce que les tables en étaient alors couvertes d'*étamine*. C'est ainsi que *bureau*, étoffe, a donné son nom à *bureau*, table, puis lieu où l'on travaille. Scheler rattache *estaminet* au flamand *stram*, fatigué par le travail; ce serait alors le lieu où l'on se délasse; mais M. Littré fait observer avec raison que ni le sens ni la forme ne sont favorables à cette opinion. On ne sait, ajoute-t-il, où Bescherelle a pris ce qu'il dit, que *estaminet* vient du flamand *stamenay*, dérivé de *stam*, souche, famille, et qu'on a nommé *stamme* des assemblées de famille où l'on buvait et fumait. Remarquons cependant que si cette conjecture était fondée, elle s'accorderait assez bien avec le sens. Quant à l'espagnol *estamiento*, assemblée d'Etats, il n'a rien à faire ici). Café où l'on fume : *Aller à l'*ESTAMINET. *Passer ses soirées à l'*ESTAMINET. ‖ Salle de café réservée aux fumeurs : *Presque tous les cafés parisiens ont des* ESTAMINETS.

— Fam. *Pilier d'estaminet*, Homme qui passe tout son temps au café, à l'estaminet. ‖ *Ton, langage d'estaminet*, Ton, langage dépourvus de réserve.

— **Encycl.** Le mot *estaminet* a désigné longtemps un lieu assez sale et assez mal famé. Aujourd'hui que le sans-gêne a remplacé les scrupules et les délicatesses d'autrefois, et que l'usage du tabac s'est introduit partout, même dans les endroits les mieux fréquentés, les *estaminets*, jadis répudiés par les gens de bonne compagnie, ont changé d'aspect peu à peu; en même temps qu'ils se multipliaient, qu'ils s'agrandissaient, ils se transformaient et se voyaient de plus en plus fréquentés; si bien que les cafés les plus *collet monté*, pour ne pas rester en arrière, se sont vus forcés d'avoir à part des salles pour les fumeurs; si bien encore que la différence qui sépare le café de l'*estaminet* proprement dit tend chaque jour à disparaître; la plupart des cafés sont devenus *cafés-estaminets*. Quelques-uns ont deux catégories d'habitués, ceux qui fument et ceux qui ne fument pas, et l'on a mis à leur disposition des salons différents. Le plus grand des *estaminets* de Paris est l'*estaminet de France*, situé boulevard Bonne-Nouvelle. Le Palais-Royal a des *estaminets* bien connus et très-fréquentés, tels que l'*estaminet hollandais*, l'*estaminet du Phénix*, l'*estaminet des Mille-Colonnes*, l'*estaminet de Paris*. Là, on trouve des salons spacieux, élégants et magnifiquement éclairés, ayant vue sur le jardin, et l'on peut s'y plonger bien à son aise dans une atmosphère de fumée. Il y a une vingtaine d'années, Paris comptait déjà plusieurs *estaminets*, entre autres l'*estaminet flamand* du boulevard Saint-Martin, l'*estaminet du Grand-Balcon*, boulevard des Italiens, en face de la rue Laffitte, la *Brasserie anglaise* du Palais-Royal, et l'*estaminet de Paris*, situé boulevard Montmartre, en face du théâtre des Variétés, rendez-vous de beaucoup d'artistes et surtout d'acteurs des théâtres voisins, qui venaient souvent y souper après le spectacle. La gaieté française, trop rare dans les autres *estaminets*, avait trouvé refuge dans ce dernier établissement. Vers la même époque brillait de tout son éclat le Divan de la rue Lepelletier, pendant longtemps l'*estaminet* des lions, des dandys, des gants-jaunes de Paris. Jusqu'en 1859, époque à laquelle le marteau des démolisseurs l'emporta, il fut le petit café Procope de ce temps : on y vit le premier divan placé dans un lieu de rafraîchissements; de là son nom. Ce petit refuge, avec sa grille en fer qui faisait ressembler son entrée à celle d'une pensionnat de jeunes demoiselles, ses deux marronniers verts et frisés ni plus ni moins qu'un jouet de Nuremberg, et ses salles sombres et discrètes, a joué un rôle dans l'histoire politique et littéraire de notre époque. On y a beaucoup devisé et fait plus de critiques que d'œuvres; mais d'incomparables causeurs s'y sont révélés : Gérard de Nerval, Laurent Jan, le peintre Chenavard. On montrait la table où Balzac avait bu une chope de café tout d'une haleine. Là venaient se désaltérer Armand Marrast, Bastide, Godefroy Cavaignac, Dornès, Duclerc et Vaulabelle, tous les hommes du *National*, dont les bureaux étaient situés dans la maison. Les morts du 24 février ont stationné devant la grille. Quand la causerie eut été remplacée par le domino et le billard, il vécut encore quelques années sur sa vieille réputation, fréquenté par des bohêmes de lettres, puis se laissa abattre. A son exemple, d'autres *divans* s'étaient formés. Ainsi la Brasserie anglaise du Palais-Royal, tout en restant un *estaminet* à son premier et à son second étage, eut un divan au troisième. Le passage des Panoramas vit s'ouvrir un divan dans sa principale galerie, un divan éclairé d'une façon très-pittoresque par un arbre doré placé au milieu de la salle et formant lustre. Mais le divan que l'on cite surtout, ce fut celui du passage de l'Opéra. Placé dans le quartier des élégants, il devait nécessairement être adopté par la mode. Aujourd'hui, presque tous les cafés de premier ordre ont un divan où l'on ne fume que le cigare et la cigarette; la pipe n'y est point tolérée comme dans les *cafés-estaminets*. Les divans, placés tout autour de la salle, permettent aux habitués de s'asseoir et même de s'étendre commodément. Inutile d'ajouter que les *brasseries* ont porté un grand coup aux *estaminets ;* toutefois, comme on n'y consomme point de vin, elles n'ont pu les détrôner entièrement; aussi en rencontre-t-on en assez grand nombre encore dans certains quartiers populeux et surtout aux environs des barrières.

Au commencement de ce siècle, alors que nous n'étions pas encore inondés de bière et aveuglés par la fumée de tabac, les *estaminets* donnaient assez souvent asile à des réunions de joyeux compères qui venaient y chanter Bacchus le verre à la main. Les *Gais Lurons*, par exemple, s'assemblaient le soir à l'*estaminet Sainte-Agnès*, rue Jean-Jacques-Rousseau. Ce fut là que la fameuse chanson de la *Colonne*, qui devait faire le tour du monde, fut chantée pour la première fois par son auteur, Emile Debraux, en 1818. Les habitués des *estaminets* d'alors regardaient la vigne comme le plus grand bienfait de la Providence, et ils la fêtaient largement. Ils avaient, pour la plupart, voué à Bacchus un culte qui consistait à être toujours altéré. « Combien, demandait-on à l'un d'eux, y a-t-il du Pont-au-Change à la Villette? — Quarante-huit marchands de vin, » répondit-il.

C'était sa manière de déterminer les distances.

Estaminet hollandais (L'), chef-d'œuvre d'Adrien van Ostade; collection particulière, à Paris. L'estaminet est plein de consommateurs des deux sexes. L'attention se fixe d'abord sur une femme qui s'appuie, en chancelant, à une table placée derrière elle, et qui accepte encore un verre de bière que lui présente, en riant et le chapeau à la main, un vieux buveur assis devant elle. Près de celui-ci est un bonhomme à face rubiconde, coiffé d'un feutre tout déformé, qui tient sa pipe d'une main et de l'autre un pot d'étain. Ces trois personnages, vivement éclairés, ont des attitudes et des physionomies d'une exquise naïveté. Derrière eux, dans une pénombre transparente, trois paysans sont attablés : l'un fume paisiblement, le coude appuyé sur ses genoux; l'autre, assis sur une chaise, cause avec un villageois debout près de lui; le troisième, appuyé sur la table, regarde en riant un joueur de vielle, derrière lequel sont deux autres figures épanouies. A droite, sous le manteau d'une vaste cheminée, un petit garçon attise le feu. Des pipes, des pots, des bancs de bois grossiers et d'autres accessoires peints avec un fini précieux, viennent ajouter à l'intérêt de ce tableau, dans lequel Adrien van Ostade se montre l'émule de Rembrandt pour l'habileté avec laquelle se trouve distribuée la lumière. Il y a là des effets mystérieux savamment ménagés, qui attestent que l'auteur est un des magiciens de la couleur, un des maîtres dans la science du clair-obscur. Cette admirable peinture, signée et datée de 1653, a été vendue 5,000 francs à la vente van Leyden, d'Amsterdam, en 1804; 58,000 francs à la vente van Saceghem, de Gand, en 1851; 51,500 francs seulement à la vente Patureau, en 1857. L'acquéreur, à cette dernière vente, a été un amateur parisien, M. Moreau.

Un autre *Intérieur d'estaminet*, d'Adrien van Ostade, a été payé 8,000 francs à la vente Patureau; il avait figuré auparavant dans la collection Tardieu. Quoique d'une qualité inférieure à celle de l'œuvre que nous venons de décrire, ce tableau est digne du maître, qui en a fait lui-même une charmante gravure à l'eau-forte. Au milieu de l'estaminet, un homme et une femme, qui ne sont plus de la première jeunesse, exécutent avec entrain un menuet; un violoneux rustique conduit la mesure. Derrière le couple dansant, un paysan assis le suit des yeux, tout en chargeant sa pipe. A droite, sur un banc de bois, sont groupés trois villageois, dont l'un, coiffé d'un béret rouge, rit de tout son cœur; cette gaieté est partagée par une femme, auprès de laquelle est un enfant, et qui montre les danseurs à un fumeur debout derrière elle. Plus loin, un buveur dort du sommeil du juste. A gauche, un vieux barbon lutine une jeune femme et semble vouloir la conduire à la danse. Un autre compère, la main armée d'une canette, dont il ne paraît pas plus disposé à se passer que le Sganarelle de Molière ne l'était à abandonner sa dive bouteille, est allé chercher la servante de l'estaminet, et essaye de l'entraîner; mais elle est retenue par un vigoureux gaillard et se trouve ainsi prise entre deux feux. Des plats, des chaudrons, des cages, des jambons, une lanterne, du linge qui sèche sur une corde et une foule d'autres accessoires, garnissent les coins et recoins de l'estaminet. Tous ces détails sont peints avec infiniment d'habileté; les figures sont expressives, vivantes; le tableau tout entier charme par la finesse, la chaleur et l'harmonie de la couleur. Il a fait partie de la collection Tardieu fils (1841).

Adrien van Ostade a peint plusieurs autres compositions analogues, parmi lesquelles nous citerons : un tableau payé 1,013 livres à la vente du comte de Vence, en 1750, et qui a été gravé par Beauvarlet, sous le titre de *Café hollandais;* on y compte huit figures, les unes buvant, les autres jouant au trictrac; — deux tableaux du musée de Dresde, dont l'un, daté de 1662, peut être classé au nombre des meilleures productions du maître; — un petit tableau qui a figuré à la vente du comte de Watteville, en 1779, et où il n'y a que quatre personnages : une femme qui verse de la bière à un buveur attablé, un paysan qui les regarde, un enfant assis sur le seuil de la porte; — deux compositions, l'une de quinze figures, l'autre de six figures, qui ont fait partie de la collection du vicomte de Turenne, vendue en 1852; — enfin, un tableau payé 10,020 francs à la vente du chevalier Erard, en 1832, etc. V BUVEURS, CABARET, TABAGIE.

Estaminet en 1857 (UN), tableau de M. Victor Chavet. Une salle de billard où sont groupés, dans des attitudes diverses, des joueurs vêtus et coiffés à la mode du jour, tel est le sujet de ce tableau qui a été d'autant plus remarqué que l'auteur s'était livré jusqu'alors exclusivement à la peinture des mœurs du XVIIIe siècle. « M. Chavet, dit Th. Gautier, a peint cet *Estaminet* avec un grand sérieux, une patiente étude, un soin parfait, et il en est résulté un tableau charmant. Rien n'est plus vulgaire en apparence; mais cet intérieur blanc, avec tous ses accessoires, est finement dessiné, d'une couleur vraie et d'une touche précieuse. » M. Du Camp a loué, de son côté, l'habileté avec laquelle le tableau est éclairé, la vérité des attitudes et la sincérité des expressions; mais le réalisme de la scène a déplu à un autre critique, M. Paul de Saint-Victor, qui a dit dédaigneusement : « L'*Estaminet* de M. Chavet rentre dans la photographie coloriée. »

ESTAMPAGE s. m. (è-stan-pa-je — rad. *estamper*). Techn. Procédé au moyen duquel on imprime des lettres, des ornements, des figures sur un corps résistant, soit en creux, soit en relief : *L'*ESTAMPAGE *à la pâte céramique. L'*ESTAMPAGE *des monnaies. L'*ESTAMPAGE *d'une plaque de cuivre. Le genre anglais est un affreux mélange de rocailles, de coquillages, d'enroulements qui ne savent ni commencer ni finir; c'est l'*ESTAMPAGE *substitué aux adorables ciselures du Midi.* (Journ.) ‖ Ornement produit en estampant : *Des livres surchargés d'incrustations et d'*ESTAMPAGES. (Magne.)

— Par ext. Empreinte en creux : *On ne doit pas passer devant un monument épigraphique sans en prendre une copie ou un* ESTAMPAGE. (Guigniaut.)

— **Encycl.** L'impression des gravures sur acier était considérée autrefois comme un *estampage*, d'où vient le nom donné aux vieilles épreuves. On estampait le cuir qui devait servir à la décoration intérieure et à la couverture des siéges : c'était là ce qu'on appelait le cuir gaufré. On fait aujourd'hui des imitations de cuir gaufré avec un carton mince et solide qu'on soumet à une sorte d'*estampage*, ou plutôt de gaufrage, car l'*estampage* est, à proprement parler, un relief obtenu par une pression sèche, assez semblable au repoussage, tandis que le gaufrage est un procédé un peu différent qui consiste à donner une forme ou une empreinte à la matière en la mouillant plus ou moins et l'appliquant, humide encore, dans un moule, ou en lui faisant subir la pression d'un instrument et en la laissant sécher dans cet état, ou même en activant la dessiccation par le chauffage du moule ou de l'instrument. C'est ainsi que l'on gaufre les feuilles de percale ou de soie employées dans la fabrication des fleurs artificielles; c'est par un procédé à peu près semblable qu'on obtient les reliefs et les gaufrages des reliures.

L'*estampage* du carton-pierre et du bois durci a quelque analogie avec le gaufrage, quoique ce soit réellement un *estampage*. L'un et l'autre sont mis en pâte dans un moule; mais, pour obtenir une plus grande solidité, une plus grande finesse d'arête, et pour empêcher le rétrécissement qui ne manquerait pas de s'opérer par l'évaporation des liquides que contiennent ces pâtes, si on laissait celles-ci sécher librement, on les soumet à une très-forte pression qui tasse la matière, en rend la cohésion plus complète et en extrait l'humidité. Quoique le cuir se prête très-bien à l'*estampage* et que, façonné de la sorte, il puisse servir à un grand nombre d'usages, on ne s'en sert presque plus ainsi préparé. On le conserve pour la chaussure, où il ne peut être remplacé, et pour les quelques nécessités industrielles que lui seul peut satisfaire; mais son prix très-élevé empêche qu'on ne l'emploie à la décoration et à la confection des menus objets dont la principale qualité est le bon marché.

L'*estampage* est surtout employé pour les métaux servant à la préparation de la bijouterie, des boutons, des accessoires employés dans la tabletterie et la gaînerie, tels que fermoirs, appliques, etc., soit en cuivre, soit en argent. Pour tous ces objets, le procédé d'*estampage* est le même. Sur un établi en chêne, épais et solidement fixé, est posé un moule creux en fer, en fonte ou en acier, retenu au bois par de fortes vis; deux arbres verticaux s'élèvent de chaque côté de ce moule, et entre ces arbres glisse, à l'aide de coulisses qui y sont pratiquées, un lourd bloc de fonte terminé dans sa partie inférieure par un poinçon dont le relief s'adapte au creux du moule. Ce bloc, qui agit comme le couteau d'une guillotine, est maintenu par une forte courroie qui sert à en opérer l'ascension; cette courroie passe sur une poulie et descend devant l'ouvrier estampeur, qui la maintient en plaçant son pied dans une sorte d'étrier qui la termine par le bas. L'estampeur prépare à sa droite un tas de pièces ou petites plaques de métal à estamper; en tenant à terre son pied, passé dans la courroie, il tient le bloc de fonte suspendu; il pousse une des plaques sur le moule, lève le pied en repliant le genou, et le bloc de fonte, abandonné à lui-même, glisse entre les arbres à coulisses et enfonce, en tombant, le poinçon qui le termine sur la plaque de métal à laquelle il fait prendre la forme du moule, en coupant tout ce qui le dépasse. Cette opération faite, l'ouvrier, en abaissant son pied, relève bloc et poinçon, fait sauter avec le pouce gauche la pièce estampée hors du moule, tandis qu'avec le pouce droit il lui en substitue une nouvelle, puis il relève le pied, et ainsi de suite. Le tout est effectué avec une rapidité qui ne le cède pas à la machine. Un ouvrier estampe de cette façon 25,000 à 30,000 pièces dans un jour.

Les effigies que portent les pièces de monnaies sont obtenues par l'*estampage* ou la frappe; mais ce n'est plus un ouvrier qui fait manœuvrer le poinçon, c'est une machine-outil énorme qui est chargée de ce soin.

L'*estampage* est employé par les horlogers, les arquebusiers et les maréchaux ferrants. Les horlogers estampent, à l'aide d'un outil en acier trempé et revenu, de couleur paille, les roues de champ ou de rencontre. Les maréchaux ferrants appellent *estampage* le percement des trous dans le fer à cheval; ils se servent pour l'obtenir d'un outil en acier trempé, assez semblable à un gros clou carré, sans pointe, la tête couronnée d'un rebord. Ils s'en servent en plaçant le bout de l'outil sur le point où doit être percé le trou et en frappant avec un marteau sur la tête ou rebord de l'outil. On indique par l'expression *estamper gras* le percement des trous dans le fer près du bord intérieur, et par *estamper maigre*, le percement des trous près du bord extérieur.

Dans la serrurerie, l'*estampage* est une des façons qu'on donne au fer pour en arrondir le bout. L'ouvrier qui estampe de cette façon fait tourner la tige de fer dans sa main, ne posant que le bout sur l'enclume, et pendant qu'il la fait tourner il frappe devant avec un marteau à estamper.

Les arquebusiers estampent à peu près de la même manière; mais, pour eux, l'*estampage* le plus ordinaire consiste à plier une plaque de fer à angle droit, en la fixant sur une des faces d'un bloc de fer carré et en la rabattant sur une autre face à coups de marteau.

Enfin, dans la chaudronnerie, l'*estampage* est beaucoup employé; c'est à l'aide de ce procédé que les chaudronniers obtiennent les reliefs et les ornements des moules de pâtisserie et de confiserie.

Le timbre sec dont on se sert aujourd'hui comme en-tête de factures, de cartes ou comme estampille, n'est pas autre chose qu'un outil d'*estampage*. On est arrivé à fabriquer en Allemagne des médaillons en papier fort, estampés de cette manière, qui avaient une grande finesse quoiqu'ils fussent vendus à bas prix. Les figures de ces médaillons, représentant Shakspeare, Gœthe, Schiller, Beethoven, Byron, etc., étaient blanches sur un fond ocre. On estampait aussi, mais d'une façon beaucoup plus commune, des dessus de boîtes de bonbons en papier bristol ou en papier glacé. Cet *estampage* est maintenant réservé aux boîtes communes ou fabriquées pour l'exportation; pour les autres, il est remplacé par des impressions de couleur ou d'or.

Contrairement à l'usage qui, dans l'impression des gravures, fait nommer *estampe* le produit de l'impression, dans les autres métiers ce mot désigne l'outil qui sert à estamper.

Il est un *estampage*, ou du moins une opération ainsi nommée, qui heureusement n'est plus pratiquée, et qui n'est plus à citer que pour mémoire. L'*estampage* dont il s'agit était la marque qu'on appliquait autrefois au fer rouge sur l'épaule du nègre et qui indiquait quel était son propriétaire, de même qu'on le fait encore pour des chevaux et d'autres animaux. Dans le temps, bien près de nous encore, où l'on imposait aux criminels ce signe ineffaçable et aux esclaves cet humiliant supplice, les initiales que portait le premier étaient la *marque*, celles que portait le second étaient l'*estampille*. Ce dernier n'était-il pas, en effet, une marchandise? Le bourreau *marquait* le forçat, le maître faisait *estamper* l'esclave. Dans ces deux mots, qui désignent un même acte, on retrouve la différence des idées qui y présidaient dans les deux cas, le caractère et les instincts de ceux qui veillaient à son accomplissement : terme de vengeance et de flétrissure emprunté à la tradition religieuse, il est employé par des gens de justice; terme d'industrie, de commerce, il est employé par des propriétaires et des marchands.

ESTAMPE s. f. (è-stan-pe — de l'italien *stampare*, que Ménage fait dériver du latin *typus*, du grec *tuptô*, je frappe, mais qui se rapporte en réalité au germanique : ancien haut allemand *stamphôn*, *stemphan*, frapper du pied, fouler; allemand *stampfen;* scandinave *stemma*. Comparez le grec *stemphô*, fouler; le lithuanien *stimpu* et le sanscrit *stambha*, tronc, tige, pilier, colonne, de la racine *stabh* ou *stambh*, appuyer, soutenir, fixer, condenser. Dans l'ancienne langue, on trouve parfois *estamper* avec le sens de demeurer en place, de frapper du pied). Image obtenue par l'impression, à l'aide d'une planche gravée : *Marchand d'*ESTAMPES. *Cabinet des* ESTAMPES. *J'ai tout Callot, hormis une seule pièce, qui n'est pas, à la vérité, de ses bons ouvrages; au contraire, c'est une des moindres, mais qui m'achèverait Callot; je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette* ESTAMPE. (La Bruy.) *La traduction est à l'original ce que l'*ESTAMPE *est au tableau.* (Grimm.)

— Techn. Plaque de fer gravée en creux, sur laquelle on frappe la feuille de métal dont on veut former un ornement par estampage. ‖ Outil semblable à une dame, dont on se sert pour battre la terre destinée à la fabrication des pipes et de quelques autres objets. ‖ Mastic dont on garnit le fond d'une forme à sucre.

— **Encycl.** V. GRAVURE.

ESTAMPÉ, ÉE (è-stan-pé) part. passé du v. Estamper. Travaillé par le moyen de l'estampage : *Du cuir* ESTAMPÉ. *Une monnaie* ESTAMPÉE. *Des ornements en cuivre* ESTAMPÉ.

— Imprimé à l'aide d'une planche ou d'une forme typographique : *Voilà une image bien* ESTAMPÉE. (Acad.)

— Fam. Dont le nom figure imprimé : *Se voir* ESTAMPÉ *sur une affiche.*

— s. m. Ouvrage estampé : *Acheter des* ESTAMPÉS.

ESTAMPER v. a. ou tr. (è-stan-pé — rad. *estampe*). Techn. Imprimer en relief, au moyen d'une matrice gravée en creux : ESTAMPER *la monnaie.* ESTAMPER *du cuir.* ESTAMPER *des ornements en cuivre, en argent.* ESTAMPER *de la poterie.* ‖ Comprimer, battre, corroyer la terre, particulièrement la terre de pipe, avec l'estampe. ‖ Faire le cuilleron, former le contour d'un ouvrage d'orfèvrerie avec l'estampe. ‖ Passer à plat sur le bord d'un chapeau l'outil appelé pièce. ‖ Mastiquer le fond d'une forme à sucre. ‖ En termes de maréchalerie, V. ÉTAMPER.

— Fam. Imprimer le nom de : *On vous* ESTAMPERA *sur l'affiche.*

— Comm. *Estamper un nègre*, Le marquer avec un fer chaud pour reconnaître à qui il appartient.

ESTAMPES, nom d'une ancienne famille française. V. ETAMPES.

ESTAMPEUR s. m. (è-stan-peur — rad. *estamper*). Techn. Ouvrier qui fait l'estampage. ‖ Pilon qui sert à estamper les formes à sucre. ‖ Outil qui sert à régulariser la forme de l'intérieur du fourneau d'une pipe, après que le mouleur l'a ébauchée avec les doigts.

— Adjectiv. Qui fait l'estampage : *Ouvrier* ESTAMPEUR. ‖ Qui sert à estamper : *Outil* ESTAMPEUR.

ESTAMPI, IE adj. (è-stan-pi). Gravé. ‖ Vieux mot.

ESTAMPIE s. f. (è-stan-pî). Littér. Ancienne pièce de poésie dont la forme n'est pas connue. ‖ On trouve aussi ESTAMPILLE.

— **Encycl.** On ne saurait dire au juste ce qu'était ce genre de petit poëme, dont on lit le nom dans les trouvères. L'abbé de La Rue pense qu'il faut le ranger parmi les pièces purement descriptives, et qu'il renfermait aussi quelquefois la relation d'un événement. Jeannins Alart, trouvère du XIVe siècle, dit au début de son roman de la *Comtesse d'Anjou :*

Maints ont mis leur temps et leurs cures
En fables dire et aventures...
Ly aulcuns chantent pastourelles,
Les autres dient en leurs vielles
Chansons, rondiaux et *estampies*,
Danses, notes et gaberies,
Lais d'amour chantent et balades...

ESTAMPILLAGE s. m. (è-stan-pi-lla-je; *ll* mll. — rad. *estampiller*). Action d'estampiller : *L'*ESTAMPILLAGE *des livres.*

ESTAMPILLE s. f. (è-stan-pi-lle; *ll* mll. — dimin. d'*estampe*). Empreinte appliquée sur un acte, une pièce, un objet, pour en attester l'authenticité : *Mettre l'*ESTAMPILLE *sur un brevet, un diplôme.* ‖ Marque apposée par l'autorité sur les livres dont elle permet le colportage. ‖ Marque apposée à un livre, et indiquant la bibliothèque à laquelle il appartient. ‖ Marque de fabrique attestant la provenance de certains produits : *L'*ESTAMPILLE *d'un inventeur.*

— Fig. Empreinte appliquée par la douane sur des marchandises qui ont payé les droits.

— Par ext. Instrument, sceau qui sert à imprimer les estampilles : ESTAMPILLE *en acier. La Roche suivit le roi d'Espagne, fut son premier valet de chambre, et eut son* ESTAMPILLE *vingt-cinq ans, jusqu'à sa mort.* (St-Sim.) ‖ Inus.

— **Encycl.** L'*estampille* est un moyen de contrôle dont diverses administrations font usage dans le but, soit d'établir l'authenticité d'un objet, soit d'en assurer la libre circulation. On applique spécialement ce mot à la marque faite sur une marchandise pour constater le payement de certains droits, en matière de douanes, par exemple. Cette marque est en plomb, et elle porte le cachet de l'administration. V. DOUANES.

Certains objets portent aussi une *estampille* pour indiquer le nom, la demeure et l'adresse de ceux qui les fabriquent. Cette *estampille* est ordinairement une plaque de cuivre mince imprimée au mouton ou au balancier sur une matière gravée en relief.

On donne encore le nom d'*estampille* à la marque apposée sur les voitures publiques par la régie. Avant que les voitures déclarées puissent être mises en circulation, il doit être apposé sur chacune d'elles par les employés de la régie, et après vérification, une *estampille* dont le coût, qui est de 2 fr., doit être remboursé par les entrepreneurs.

D'après l'article 117 de la loi du 25 mars 1817, les voitures déclarées ne peuvent être changées, ni les *estampilles* placées sur de nouvelles voitures, sans une déclaration préalable. Les voitures doivent être conduites au bureau de la régie pour recevoir l'*estampille*.

Par arrêt du 8 janvier 1819, la cour de cassation a jugé que l'*estampille* doit être fixée à la voiture et faire corps avec elle. L'entrepreneur n'a point le droit de la faire passer d'une voiture à une autre. Quand les voitures estampillées sont retirées de la circulation, l'*estampille* ne doit point y demeurer apposée. Toutefois la régie n'en exige point la remise; elle se contente d'en altérer l'empreinte, de telle sorte qu'elle ne puisse plus être utilisée. V. CONTRIBUTIONS INDIRECTES, VOITURES.

Le ministère de l'intérieur a une *estampille*, qu'il applique sur tous les exemplaires des livres autorisés par la commission du colportage. Un exemplaire d'un livre autorisé qui ne porte pas l'*estampille* officielle peut être saisi et rend le colporteur passible d'une amende. V. COLPORTAGE.

A l'exemple des administrations publiques, les officiers ministériels, les industriels, les compagnies de chemins de fer et autres, de simples maisons de commerce même, ont leur *estampille* ou tampon, qu'ils appliquent sur leurs produits, leurs papiers et tous objets leur appartenant.

ESTAMPILLÉ, ÉE (è-stan-pi-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Estampiller. Marqué d'une estampille : *Un livre* ESTAMPILLÉ. *Une lettre* ESTAMPILLÉE. *Des marchandises* ESTAMPILLÉES.

ESTAMPILLER v. a. ou tr. (è-stan-pi-llé; *ll* mll. — rad. *estampille*). Marquer d'une estampille : ESTAMPILLER *un livre.* ESTAMPILLER *une caisse.* ESTAMPILLER *des marchandises.* ESTAMPILLER *du papier à lettres.*

— Fig. Indiquer, noter la valeur de : *Ici l'on juge et l'on jauge les capacités, on tarife les intelligences, on* ESTAMPILLE *les âmes et les corps.* (Proudh.)

S'estampiller v. pr. Etre estampillé : *Les marchandises qui ont payé les droits* S'ESTAMPILLENT *à l'aide d'une marque de plomb scellée.*

ESTAMPOIR s. m. (è-stan-poir — rad. *estamper*). Techn. Syn. d'ÉTAMPOIR.

ESTAMPON, rivière de France, prend sa source dans les landes du canton de Gabarret (Landes), reçoit la Launay, la Houne, et se perd dans la Douze à Roquefort, après un cours de 36 kilom.

ESTAMPURE s. f. (è-stan-pu-re). Techn. Syn. d'ÉTAMPURE.

ESTANCE s. f. (è-stan-se — rad. *ester*). Mar. Nom des piliers qui, posés le long des hiloires, soutiennent les barotins. ‖ *Estance à taquets*, Echelle par laquelle on descend à fond de cale.

— Techn. Dans un métier à tisser, Distance entre le rouleau de devant et celui de derrière.

ESTANCEAU s. m. (è-stan-sô — dimin. d'*estang*, pour *étang*). Petit étang. ‖ Vieux mot.

ESTANCELIN (Louis), administrateur et député français, né à Eu (Seine-Inférieure) en 1777, mort dans la même ville en 1858. Son père était lieutenant général des eaux et forêts. A sa sortie du collége ecclésiastique de Juilly, il adopta la carrière militaire et s'enrôla, à l'âge de vingt ans, dans un régiment de cavalerie. Il fit partie des troupes envoyées en 1798 en Italie et prit part aux combats de 1798 et de 1799 dans la Péninsule. Il alla ensuite à Naples. Rentré en France, Estancelin était sous-lieutenant lorsqu'il fut réformé, en 1800, par suite de blessures. Il obtint, en 1802, les fonctions d'inspecteur des eaux et forêts. Les événements de 1814 le forcèrent à y renoncer. Il devint alors régisseur des domaines que la famille d'Orléans possédait à Eu et resta à son service pendant toute la Restauration, jusqu'en 1830. L'avénement au trône du duc d'Orléans lui permit d'aborder la vie politique; il fut élu député dans l'arrondissement d'Abbeville en 1830 et conserva jusqu'en 1846 le mandat de ce collége électoral.

Jusque-là il avait publié quelques écrits : les *Comtes d'Eu* (1828, 1 vol.); le *Château d'Eu* (1840, 1 vol.); *Voyages et découvertes des navigateurs normands* (1828, 1 vol.). A la Chambre des députés, il se fit à peu près une spécialité des questions commerciales, maritimes et coloniales. Outre ses discours dans les discussions annuelles sur ces questions, il publia, en 1834, une brochure sur la *Pêche côtière de la Manche;* en 1845, une autre sur les *Pêches maritimes*. En 1846, l'opposition le fit échouer; il ne fut pas réélu. Rentré dans la vie privée, il publia encore, en 1849, une brochure intitulée : *Etat actuel de la marine et des colonies françaises*, écrit utile à consulter. Retiré à Eu, il y est mort âgé de quatre-vingt-un ans, fidèle jusqu'à sa dernière heure à ses souvenirs orléanistes.

ESTANCELIN (Louis-Charles-Alexandre), homme politique français, fils du précédent, né à Eu le 6 juillet 1823. La position de son père près de la famille royale, sous la monarchie de Juillet, lui valut d'être nommé chef de bataillon de la garde nationale presque à sa sortie du collége. Il fut ensuite attaché au ministère des affaires étrangères et nommé secrétaire d'ambassade. La révolution du 24 février 1848 vint briser tout à coup cette carrière si facilement commencée. Aussitôt après l'abdication du roi Louis-Philippe, le duc de Montpensier, résolu à suivre le roi et la reine dans leur fuite précipitée, confia sa femme, la duchesse de Montpensier, à M. Estancelin. La princesse était enceinte. M. Estancelin lui donna chez lui un refuge; il la conduisit secrètement à Eu, puis à Boulogne, où elle s'embarqua pour l'Angleterre. Grâce à ses soins, la princesse, sortie de France en toute sécurité, arriva le 28 février à Londres, tandis que le roi et la reine, après bien des péripéties, ne purent s'embarquer que le 3 mars. Malgré le souvenir de son dévouement à la famille déchue, il fut élu, l'année suivante, membre du conseil général de la Seine-Inférieure et représentant du peuple à l'Assemblée législative. Il y prit place sur les bancs de la majorité et se signala par la vivacité et par la fréquence de ses interruptions, surtout par son hostilité déclarée contre les institutions républicaines. Jusqu'à la fin de 1851, il vota avec le parti conservateur et appuya le gouvernement du prince-président. Mais il s'en sépara en votant, le 17 novembre, pour la proposition du général Leflô, qui tendait à donner au président de l'Assemblée le droit de requérir la force publique et à opposer ainsi le commandement militaire de l'Assemblée à celui de l'Elysée. Quelques jours après, le coup d'Etat du 2 décembre mettait fin à la lutte entre ces deux pouvoirs. M. Estancelin ne prit aucune part aux protestations qui furent faites; il se retira sans bruit de la scène politique et revint à Eu, où il s'adonna avec succès à l'agronomie. Dans la retraite, celui que les journaux du temps appelaient le *jeune Estancelin* put méditer à loisir sur les avantages de cette liberté qu'il avait tant attaquée. En voyant à l'œuvre le gouvernement personnel, ses fautes inévitables et accumulées, il regretta plus d'une fois sans doute d'avoir conspué ce qui seul peut faire la grandeur d'une nation civilisée. Lorsque l'esprit public, si longtemps endormi, se réveilla enfin en France, lorsque l'opinion de tous les gens éclairés réclama comme une nécessité le gouvernement du pays par le pays, M. Estancelin résolut d'entrer de nouveau dans la carrière politique. En 1863, il se présenta comme candidat indépendant, fut vivement combattu par l'administration et échoua. En 1868, à la mort de M. Corneille, il annonça que, sous l'impression d'un deuil récent, il ne pouvait se porter comme candidat; mais, lors des élections générales de 1869, il se présenta dans la quatrième circonscription de la Seine-Inférieure. Nommé député, après un scrutin de ballottage, au mois de juin 1869, par 14,500 voix contre 11,700 données à M. Lédier, candidat officiel, il vint siéger au centre gauche et signa le programme libéral rédigé, le 6 décembre 1869, par une réunion de membres de l'opposition, dont les chefs étaient alors le marquis d'Andelarre, M. Buffet et le comte Daru. Depuis son entrée au Corps législatif, il prit une part active aux discussions et se fit aussitôt remarquer par sa parole mordante, spirituelle et sensée. « Comme orateur, M. Estancelin, dit M. X. Feyrnet, c'est le naturel même et l'aisance et la bonne humeur. Il ne sait pas ce que c'est que la rhétorique, et il lui arrive d'être éloquent à force de raison et d'honnêteté. Il ne fait point de phrases, mais il a des mots si heureux et si plaisants! Ces mots-là, il ne les souligne que par la bonhomie avec laquelle il les prononce. Et il faut voir comme ils portent et font rire ses amis et crier ses adversaires. Devant les tempêtes de la droite, M. Estancelin est superbe. Il s'arrête, met ses deux mains dans ses poches, regarde avec une candeur étonnée toute cette agitation, sourit ingénument à ces interpellations violentes, à ces gestes furieux. Et sa grande taille, sa figure bon enfant, très-jeune encore, sa moustache innocente et blonde vont à merveille à cet étonnement. »

M. Estancelin prit une part des plus actives aux débats de la Chambre. Après la chute de l'empire, il fut chargé par le nouveau gouvernement d'organiser la défense dans la Normandie, et devint alors général commandant en chef des gardes nationales de trois départements. M. Estancelin remplit avec énergie et dévouement la mission qui lui était confiée et reçut, au commencement d'octobre 1870, des félicitations de la délégation de Tours pour avoir mis en déroute un détachement prussien. Le duc de Chartres étant venu lui offrir à Rouen le concours de son épée, il accepta l'offre du jeune prince, à qui il confia le commandement d'une compagnie d'éclaireurs, après lui avoir recommandé de changer de nom. Ce fut même M. Estancelin, dit-on, qui engagea le petit-fils de Louis-Philippe à substituer à son nom celui de Robert Lefort, porté, comme on sait, par un de ses ancêtres. Lorsque le général Manteuffel investit Rouen, le 5 décembre, le général Briand, ayant fait évacuer la ville par ses troupes, M. Estancelin ne crut pas pouvoir tenter avec la garde nationale une résistance sérieuse, de sorte que Rouen se rendit à discrétion aux Prussiens. Accusé d'avoir manqué d'énergie, il ne fut pas élu député en février 1871 et rentra alors dans la vie privée.

ESTANCIA s. f. (è-stan-si-a — mot espagn. formé de *estar*, être fixé). Nom sous lequel on désigne généralement, dans l'Amérique du Sud, les grandes fermes ou établissements ruraux destinés particulièrement à l'élève et à la conservation des bestiaux : *Les bœufs alimentent un commerce assez considérable de viande salée; aussi en élève-t-on un grand nombre dans les environs de Carmen; ils sont parqués auprès des* ESTANCIAS, *et c'est aussi là qu'on les tue et qu'on prépare leur chair pour être exportée ou vendue à la ville.* (Lacroix.)

— **Encycl.** Le mot *estancia* désigne tout domaine, toute terre ou résidence qui, dans les deux Amériques, a pris une importance considérable. Selon les régions, l'expression *estancia* est remplacée par les mots *hacienda* ou *rancheria;* mais ces derniers termes s'appliquent plus spécialement à la maison, l'hôtellerie, le caravansérail pouvant servir d'abri, dans les vastes plaines où se fait l'élève des bestiaux.

Dans la Confédération argentine, surtout dans les pampas, l'*estancia* présente l'aspect d'une vaste colonie agricole, où les propriétaires, dont le nombre augmente sans cesse, n'ont guère qu'à parquer ou à domestiquer les troupeaux de bœufs qui parcourent en liberté les vastes pâturages naturels de la région pampienne. Là, quelquefois un troupeau de moutons compte 50,000 têtes, un troupeau de bœufs se compose de 2,000 à 20,000 bêtes, ces chiffres variant selon l'étendue des terres que possède le propriétaire, lequel a besoin, en outre, pour l'exploitation, d'un nombre très-important de chevaux, d'ânes ou de mulets. Dans les terres non arrosables, le bétail parcourt de vastes pâturages, où, presque toujours en pleine liberté, il piétine plus d'herbe qu'il n'en mange; on calcule néanmoins que deux bœufs s'engraissent sur un hectare en quatre mois. Dans les *estancias* où l'on sème des grains, le dépiquage des blés se fait sur une échelle immense. Dans un enclos formé de palissades, on étale les gerbes sur le sol; puis on y lance un nombre plus ou moins grand de juments sauvages que les cultivateurs excitent de la voix et du fouet. On cite tel propriétaire qui, pour la récolte effectuée sur un terrain de 2,600 hectares, avait employé pendant deux mois 1,000 juments dans plusieurs enclos fermés.

Malgré l'importance des *estancias*, le pain y était pourtant inconnu il n'y a pas encore longtemps, et les rares habitants de ces solitudes se nourrissaient exclusivement de viande salée que l'on exporte aujourd'hui sous le nom de *chasque* ou *tasajo*, et dont la préparation se fait dans les immenses établissements connus sous le nom de *saladeros*.

ESTANCIA, ville du Brésil, prov. de Sergipe, dans une belle plaine; sur la rive gauche du Pirapitinga et à 27 kilom. de l'embouchure de ce fleuve, dans l'océan Atlantique. Elle est bien bâtie et présente un aspect riant. Les bateaux d'un faible tirant d'eau y font un commerce de cabotage entre Estancia et Bahia. Les principaux articles d'exportation sont la cassonade, le coton et le tabac. Cette ville possède de nombreuses écoles primaires et des tribunaux, bien que sa population soit peu considérable.

ESTANCIAS (LAS), ville du Mexique, prov. de Xalisco, à 50 kilom. N.-O. du port d'Acapulco, sur le versant occidental des Cordillères, au pied d'une montage escarpée. Dans les environs, qui sont très-fertiles, se trouvent un lac et une mine d'argent aujourd'hui inexploitée.

ESTANDART s. m. (è-stan-dar). Etendard. ‖ Etalon des mesures légales. ‖ Vieux mot.

ESTANDE s. f. (è-stan-de — du lat. *stare*, s'arrêter). Mar. Point extrême qu'atteint la hauteur de la marée.

ESTANG (BASTARD D'), nom de divers personnages français. V. BASTARD D'ESTANG.

EST-ANGLIE, nom d'un des anciens royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne, fondé en 571 dans la Grande-Bretagne par Offa, chef d'une troupe d'Angles détachée de l'armée d'Idda. Sa capitale était Dunwich (comté de Suffolk),